



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

# Les Nouvelles des Lacs

2023



*bonne année*

N° 27 JANVIER 2023





Éric MOISAN  
Maire de  
Jugon Les Lacs  
Commune Nouvelle

Chères amies, chers amis,

« Cette petite commune des Côtes d'Armor n'a rien à envier aux grandes », pouvions-nous lire de Jugon-les-Lacs, il y a quelques jours dans l'hebdomadaire Le Penthièvre.

Cet article élogieux pour notre petite cité de caractère fait suite à la réunion publique du 21 novembre dernier, où la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor nous présentait le résultat de son diagnostic établi sur l'attractivité et le dynamisme de notre commune. Cette étude s'inscrit dans le programme « Petite ville de demain » dans lequel nous avons retenu cinq orientations à développer : l'habitat, le commerce, les espaces publics, les mobilités et les équipements et services.

**Le constat d'un jour ne sera pas celui de demain, le cap est à maintenir :** Une commune attractive, une population en renouvellement relativement jeune, environ 800 emplois sur le territoire communal, une offre commerciale diversifiée et globalement stable avec 32 commerces, une affluence touristique d'environ 15 000 touristes par an.... Il y a quelques mois vous avez été invités à participer à une enquête et je profite de cet éditorial pour remercier ceux qui y ont répondu et qui pour 90.7 % d'entre eux ont une image positive de notre commune, estiment qu'elle est dynamique, attractive, agréable, accueillante... La notoriété du nom de la commune, les marchés hebdomadaires, les différents labels, le dynamisme des associations, la présence de commerces et des équipements touristiques (camping, jeux, balades) sont indéniablement des vecteurs de fréquentation.

Autant d'indicateurs qui peuvent nous satisfaire, mais qui ne doivent pas occulter les points de vigilance : places de parking, signalétique, cheminement piétonnier, locaux à vocation commerciale vacants, une densité commerciale plus faible comparée aux communes de la même strate de population, nécessité de moderniser les façades, pas assez de petits logements en centre bourgs...

Il nous appartient, élus et acteurs économiques de **ne pas se satisfaire de ses acquis**. Il faut avoir cette capacité à se remettre en cause, à s'adapter, à travailler collectivement.... Pour la municipalité ce sont les raisons de son action, comme en témoignent les axes de travail déjà engagés pour atténuer les points de faiblesse cités ci-dessus : installation de nouvelles aires de jeux, d'espaces de stationnement, refonte de la signalétique, réflexion sur les cheminements piétons et sur le parcours résidentiel avec par exemple l'îlot de l'ancienne gendarmerie. Bien d'autres chantiers en cours, comme vous pourrez le lire dans la rubrique travaux de ce bulletin, contribueront aussi inévitablement à la qualité de vie et au bien vivre ensemble sur notre commune.

Quant à l'offre commerciale, elle devrait être complétée dans les prochains mois, par l'ouverture de deux ateliers, l'un de coutellerie dans l'ancienne maison de la minoterie et le second de poterie, dans la venelle du gravier.

Le développement et l'attractivité des territoires sont de vastes sujets et je suis conscient que le contexte actuel n'est pas propice à l'envie d'entreprendre, mais je terminerais par cette citation de mai 68, dont l'auteur demeure inconnu : « **L'ennemi du mouvement, c'est le scepticisme. Tout ce qui a été réalisé vient du dynamisme qui découle de la spontanéité** »

Chères habitantes et chers habitants de Jugon les Lacs, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et de passer d'agréables moments avec vos proches.

Bonne année 2023  
Le maire,  
Eric MOISAN

# INFOS COMMUNALES



## CEREMONIE DES VOEUX

Éric Moisan,  
Maire de Jugon les Lacs- Commune Nouvelle, les adjoints, les conseillers municipaux,  
les membres du CCAS, le conseil municipal des enfants  
ainsi que le personnel de la commune et de l'EHPAD  
vous adressent leurs

## Meilleurs Vœux 2023

Et vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le  
Dimanche 8 Janvier 2023 à 11h00 au Foyer rural



## REPAS DES AINÉS

Le CCAS de Jugon Les Lacs organise un repas pour toutes les personnes âgées de 75 ans et plus

**le samedi 28 janvier 2023**  
**Au foyer rural de Jugon les Lacs**

(Inscription au 02 96 31 68 68 avant le 15 janvier 2023)

Possibilité d'être accompagné(e) de votre conjoint(e) ou un membre de la famille.

Le repas est gratuit pour les personnes de 75 ans et plus. Pour les conjoints de moins de 75 ans ou personne accompagnante le prix sera de 30 euros.

Les personnes résidentes à l'EHPAD sont également conviées au repas, une animation est prévue à l'EHPAD pour celles qui ne peuvent assister au repas.

Les autres personnes ne pouvant pas venir au repas recevront un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un commerçant de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable

en mairie et sur le site internet

# Identité communale

L'étude menée dernièrement par les cabinets Inkipit et Le facteur urbain a abouti à esquisser l'identité de la commune. Jugon-les-Lacs est un territoire dynamique, où il fait bon vivre, ouvert et proche de la nature.

Elle a constitué le fondement du travail des élus et du cabinet AMOS pour définir le nouveau logo de la commune. Le logo devait représenter des marqueurs forts de la commune : l'eau, les quatre bourgs, le dynamisme, le caractère. Les couleurs utilisées devaient être celles qui étaient ressorties de l'étude comme celles de Jugon-les-Lacs : bleu, vert, jaune.

Nous vous présentons donc le logo choisi et ses variantes :



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon



# Jugon les lacs



## RÉUNIONS PUBLIQUES



### Aménagement Petit Étang



La Ville de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, appuyée par le cabinet CERESA, poursuit l'étude devant faire émerger un scénario global d'aménagement de la vallée du Petit Étang.

À la suite de la balade commentée du 8 juillet 2022, la première phase de l'étude (état des lieux / diagnostic) a été validée en comité de pilotage le 15 novembre 2022.

Un nouveau temps de co-construction du projet est prévu vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 au Foyer Rural, avec l'ensemble des usagers du Petit Étang, qu'ils soient promeneurs, pêcheurs, riverains, habitants de Jugon-les-Lacs Commune, etc.

Ce rendez-vous sera l'occasion de réfléchir en petits groupes aux scénarios souhaitables pour l'aménagement de la vallée du Petit Étang.

Toutes les idées seront les bienvenues !

**Vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 – Foyer rural**

Sur inscription auprès de la mairie  
mairie@jugonleslacs-cn.fr - 02 96 31 61 62

### Signalétique

Dans le cadre du renouvellement de la signalétique sur la commune, venez partager un temps de concertation autour de la signalétique le :

**Lundi 30 janvier 2023 à 18H30 - Foyer Rural**

Sur inscription auprès de la mairie  
mairie@jugonleslacs-cn.fr - 02 96 31 61 62



Depuis plusieurs mois, un groupe de travail élabore un plan de renouvellement complet de la signalétique présent sur la commune.

L'objectif est de remplacer l'ensemble des panneaux vieillissants en facilitant, par la même occasion, la visibilité des équipements publics, stationnements, commerces...

Cette première réunion d'échanges et d'explications de l'étude avec notre bureau d'études AMOS tentera de répondre à :

- Comment améliorer le guidage et l'accueil du visiteur ?
- Comment valoriser le potentiel du territoire par une communication adaptée sans altérer le cadre de vie ?
- Comment marquer le territoire par un dispositif efficace



Depuis la mi-septembre, il y a eu 1 naissance, 2 pacs, 2 mariages et 9 décès sur notre commune dont :

#### Naissances

- Lou PAILLART née le 22/09/2022

#### Mariage

- GESRET Jérôme & PEAN Elodie le 29/09/2022

#### Décès

- M. Claude HAUTIERE le 14/09/2022
- Mme Alice GUÉNO épouse CORNILLET le 17/10/2022
- Mme Marguerite JENKINS épouse HAGGERTY le 24/10/2022
- M. Henri TABERNER le 09/11/2022
- Mme Eugénie CHARLOT épouse DELABARRE le 13/11/2022
- Mme Germaine RICARD épouse CHATTON le 16/11/2022
- M. Pierre BORLOCH le 18/11/2022
- M. Paul BROUAZIN le 21/11/2022

## FRANCE SERVICES



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Santé, famille, retraite, logement, impôts...

Chez France Services, nos agents vous accueillent et vous aident dans vos démarches dématérialisées du quotidien

N'hésitez pas à prendre rendez-vous

France Services Jugon Les Lacs Commune Nouvelle

23 rue de Penthièvre

02 96 31 61 62

jugon-les-lacs@france-services.gouv.fr

Ouvert du lundi au vendredi matin de 9h à 12h et le mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h

### NOS PERMANENCES

#### Mission Locale

Le 1er et 3ème mardi après-midi de chaque mois sur rdv au 02 96 50 84 50

**Mission** : accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 qui sont sortis du système scolaire

Mardi

#### Conciliateur de justice

Le 2ème mardi après-midi de chaque mois sur rdv au 02 96 31 61 62

**Mission** : permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales

#### Point Conseil Budget

Le 2ème matin de chaque mois sur rdv au 06 65 54 15 81

**Mission** : Conseils confidentiels gratuits concernant la gestion de votre budget

#### SOLIHA (Solidaires pour l'habitat)

Le 1er mardi matin de chaque mois sans rendez-vous

Mercredi

#### ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)

Le 1er mercredi matin de chaque mois sur rdv 02 96 32 96 66

#### CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit)

Le 2ème mercredi matin de chaque mois sur rdv 02 96 31 61 62

Jeudi

**Assistante Sociale** Tous les jeudis matins sur rdv 02 96 50 10 30

#### ADAJ (Association Départementale Alternatives Judiciaires)

le 4ème jeudi après-midi de chaque mois sur rdv 02 96 61 83 79

**DGFIP (Trésor Public)** Tous les jeudis après-midi sur rdv 02 96 31 61 62

## Où en sont nos chantiers communaux ?

Dans le bulletin communal n° 25 de juillet 2022, nous évoquons divers projets engagés sur la commune. Où en sommes-nous aujourd'hui ?



**La reconstruction de la mairie et de l'espace France Services**, engagée en septembre dernier se poursuit. La démolition préalable nécessaire a été réalisée par les entreprises CRD et Nicol et les travaux de gros œuvre sont entamés par l'entreprise CRD de Jugon-les-lacs.

**L'aménagement de l'aire de VTT / Trial, dans la vallée de Boutard** est sur le point d'être achevé. Outre une reprise de terrassement à réaliser à la suite des fortes pluies de fin novembre, une barrière, ne laissant l'accès qu'aux piétons et cyclistes sera installée à l'entrée du site et une signalétique ad hoc à l'utilisation de cet espace sera posée. Pour son parfait achèvement l'association des Teams Bikers installera les zones trail au cours du mois de janvier. Cet équipement sportif fera l'objet d'une labellisation par la Fédération Française de Cyclisme et devrait permettre la pratique du VTT trial des plus jeunes au plus expérimentés et l'organisation de compétitions de haut niveau. Le **Parking voitures des Roches blanches** situé tout à fait à proximité de l'Aire de Trial est aussi opérationnel. Le coût de l'opération, acquisition de terrain comprise, s'élève à 150 860 € HT financés, à hauteur de plus de 60 %, par des subventions de l'Etat et de l'Agence nationale du Sport.



**L'aire de camping-cars** située rue de Penthivière, vers le Bout de la Ville, dans le « Courtil du Prieur », est aussi complètement réalisée pour un montant de travaux de 82 500 € HT. Gérée par la Société « Aire Services », elle permettra d'accueillir dès le printemps prochain une vingtaine de camping-cars. Le parking situé à côté de l'église, jusqu'ici utilisé à cet effet, sera désormais réservé aux voitures particulières. A **Dolo, une aire de camping-car, plus sommaire** et sans équipement (recharges électriques, en eaux potable, vidange), a également été réalisée pour un montant de 4 147 €

L'ancienne école de musique a également fait l'objet d'aménagements par des entreprises locales, pour un coût total de 55 525 € HT. **Mis à disposition des associations et désormais appelé « Le P'tit Forum »**, cet espace a été inauguré le 13 octobre dernier et est d'ores et déjà fort utilisé par les activités associatives.



**Le bâtiment des services techniques, situé « aux Quatre routes »** va faire l'objet d'une extension (250 m<sup>2</sup>) et d'une mise aux normes. Le coût important de cet aménagement qui s'élève à 427 000 €, sera en partie compensé par le produit de la vente des locaux qui hébergeaient les services techniques à Dolo. Les travaux devraient commencer début 2023.

L'ancien bâtiment qui abritait jusqu'il y a peu, à Dolo, les véhicules du service de ramassage des déchets ménagers de Lamballe Terre et Mer, a fait l'objet de légers aménagements intérieurs par les services techniques communaux pour un montant de 5 740 €. Désormais appelé « **La grange aux assos** », il est mis à la **disposition des associations** qui en ont fait la demande, pour leur permettre **d'entreposer leur matériel**. La remise des clés aux associations concernées a eu lieu le 2 décembre dernier.

**Le Centre d'incendie et de secours de Jugon-les-Lacs construit aux « Quatres Routes »** en est aux finitions. Ce centre est réalisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), mais avec le concours de la commune qui a mis à disposition le terrain nécessaire et apporté une contribution financière de 200 000 €. Les pompiers de Jugon-les-Lacs devraient pouvoir y emménager dès le début de l'année 2023.



Pour l'image de Jugon-les-Lacs et du site du lac, la commune a entrepris la réalisation à proximité de la Station Sports Nature, **d'un bloc de toilettes publiques automatiques**. Les travaux estimés à environ 80 000 € sont en cours.

Pour certains projets, les travaux n'ont pas encore débuté, mais ils continuent néanmoins de se poursuivre. Ainsi un appel d'offres a été lancé pour **le réaménagement des vestiaires de foot au terrain de Dolo**. Les prix obtenus dans ce cadre de la part des entreprises se sont révélés exorbitants, ce qui a conduit la commission municipale à déclarer l'appel d'offres infructueux. La municipalité a donc décidé de revoir le projet et de consulter à nouveau les entreprises sur de nouvelles bases. Le nouveau projet devrait être engagé en début d'année prochaine.



S'agissant de **l'espace art et mouvement**, destiné à la pratique de la danse et de la gymnastique, que la commune souhaite réaliser à proximité de la salle des fêtes de Dolo, les études architecturales se poursuivent avec le cabinet d'architecture Jouan de Saint-Brieuc. Elles devraient conduire à l'approbation par la commune de l'Avant-Projet Définitif (APD) dans les prochaines semaines.

Les études préalables à la **réhabilitation et la mise en valeur du petit étang** confiées au cabinet CERESA avancent. Le diagnostic a été présenté le 15 novembre dernier au Comité de Pilotage qui rassemble une bonne vingtaine d'organismes partenaires de cette opération. Celle-ci répond en effet à de nombreuses attentes sur le plan de l'écologie (protection de la biodiversité et fonctionnalité des zones humides et des cours d'eau), de la qualité paysagère en entrée de ville, de la prévention des inondations et de l'éducation à l'environnement...



Une réunion publique sera organisée le 20 janvier 2023 afin de recueillir l'avis et les propositions de la population, avant que le cabinet ne développe ses scénarios d'aménagement. Ce projet inscrit au contrat du bassin versant de l'Arguenon recueille le soutien opérationnel et financier de très nombreux partenaires.

Parallèlement et de façon coordonnée, Lamballe Terre et Mer, compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), fait réaliser des **études sur l'état des digues des deux étangs**. C'est l'explication des sondages pratiqués les semaines dernières et qui ont pu interroger certains habitants de Jugon.

Certains travaux sont aussi conduits par d'autres maîtres d'ouvrage. Ainsi le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de Caulnes, La Hutte, Quélaron, dont Jugon-les-Lacs est membre, a procédé au **remplacement de plusieurs conduites d'eau potable usagées**. Après avoir exécuté de tels travaux sur Lescouët dans le secteur de La Bournais et de la Tremblais, puis sur Saint-Igneuc en bordure de l'ancienne RN 176 vers Fouinar et rue de la Scierie, il a réalisé en fin d'année, le changement de la conduite reliant la Tourelle au bourg de Lescouët, puis des renouvellements de canalisation dans l'agglomération même de Jugon à La Marette, impasse des Courtilons et rue de Langouhèdre.

Lamballe Terre et Mer, en collaboration avec le Département, a, quant à elle, réaménagé **l'entrée de Saint-Igneuc sur l'ancienne RN 176** dans le cadre de l'extension de la Zone d'activités des Quatre Routes. Elle s'apprête par ailleurs à **réhabiliter et mettre aux normes la déchetterie**, les travaux dont nous aurons l'occasion de reparler, devant être engagés en début d'année prochaine.

## Recensement des bâtiments d'intérêt architectural pouvant être transformés en habitation



### BÂTI SITUÉ EN DEHORS D'UN PÉRIMÈTRE DE RÉCIPROCITÉ

EMPRISE AU SOL D'AU  
MOINS DE 40 M<sup>2</sup>

QUALITÉ PATRIMONIALE

A MOINS DE 50 MÈTRES  
DES RÉSEAUX

ASSAINISSEMENT

PROXIMITÉ D'UNE HABITATION EXISTANTE

ACCÈS EXISTANT

Les nouvelles règles introduites dans le code de l'urbanisme et qui doivent être intégrées dans le Plan local d'urbanisme de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle révisé, conduisent à interdire, dans les zones qui ne sont pas reconnues constructibles, la transformation en habitation des bâtiments qui, aujourd'hui, ne sont pas considérés comme tels. Ainsi une étable, un hangar ou même un cellier en simples parpaings recouvert en tôle, par exemple, ne peuvent pas être transformés en maison.

Il est toutefois prévu une dérogation à cette règle pour les bâtiments présentant **un intérêt patrimonial, construits en pierres ou en terre, à condition que ces constructions remplissent certaines conditions décrites ci-dessous et soient répertoriées dans le PLU.**

Jugon-les-Lacs commune nouvelle entend utiliser cette possibilité de dérogation. Il lui faut donc recenser ces bâtiments et les évaluer afin de les inscrire dans le PLU. Seuls ceux qui seront ainsi répertoriés pourront ensuite faire l'objet **d'un changement de destination et de transformations.**

Dans cette perspective, les propriétaires de telles constructions situées en zone agricole ou naturelle qui souhaitent, à plus ou moins long terme, les transformer en habitation ou en gîte, sont invités à en faire la déclaration en mairie. Pour qu'il puisse être répertorié, le bâtiment doit répondre aux conditions suivantes :

- avoir un **intérêt patrimonial** : ce doit être une construction en pierre ou en terre, les constructions en parpaings, tôle, etc étant exclues,
- ne pas avoir déjà le statut d'habitation,
- ne pas être en ruine,
- son emprise au sol avant changement de destination doit être supérieure à 40 m<sup>2</sup>,
- doit être localisé à plus de 100 m d'un bâtiment et/ou d'une installation agricole en activité,
- doit être localisé au sein d'un hameau ou à moins de 50 m des réseaux et être à proximité d'une habitation existante ,
- doit être desservi par les réseaux d'eau, d'électricité, ou proche de ceux-ci et facilement desservable en assainissement



**Les bâtiments qui seront recensés feront l'objet d'une évaluation et seront sélectionnés par la commission chargée de la révision du PLU, avant d'être inscrits dans ce document d'urbanisme comme pouvant faire l'objet de transformations et d'un changement de destination.**

**La déclaration de recensement est à effectuer en mairie accompagnée des renseignements et pièces suivantes :**

- l'adresse du terrain et bâtiment concerné
- sa référence cadastrale
- des photos des façades, en indiquant leur orientation (nord, sud, est, ouest)
- une vue en hauteur des bâtiments

Ces divers renseignements peuvent être transmis en mairie :

- par courrier à l'adresse suivante : mairie de Jugon-les-Lacs, 23 rue de Penthièvre
- par courriel : [mairie@jugonleslacs-cn.fr](mailto:mairie@jugonleslacs-cn.fr)

# Autorisations d'urbanisme

## Déclarations Préalables

16 la déhétière	clôture
1 rue du poudouvre	modification ouverture + terrasse + portillon
1 impasse de la cloture	réaffectation garage en chambre
3 rue de la croix Made	panneau photovoltaïque
9 rue des Noés	modification ouverture
5 rue des cerisiers	abri de jardin
4 rue de Langouhèdre	piscine
6 venelle du moulin de l'Arguenon	modification clos de mur en pierre
Le verger	changement menuiseries
Le pont gicquel	création et modification ouverture
le bourgneuf-dolo	abri de terrasse et muret
4 rue des cerisiers	Pergola
2 rue des genets	panneau photovoltaïque
1 rue de l'étang	pose portail
33 la roterie	changement ouvertures
1 rue des loges	clôture
9 rue des noés	extensions
10 carrault	extension
7 rue de clisson	changement fenêtre
25 la hourmanière	changement ouvertures

## Déclarations Préalables

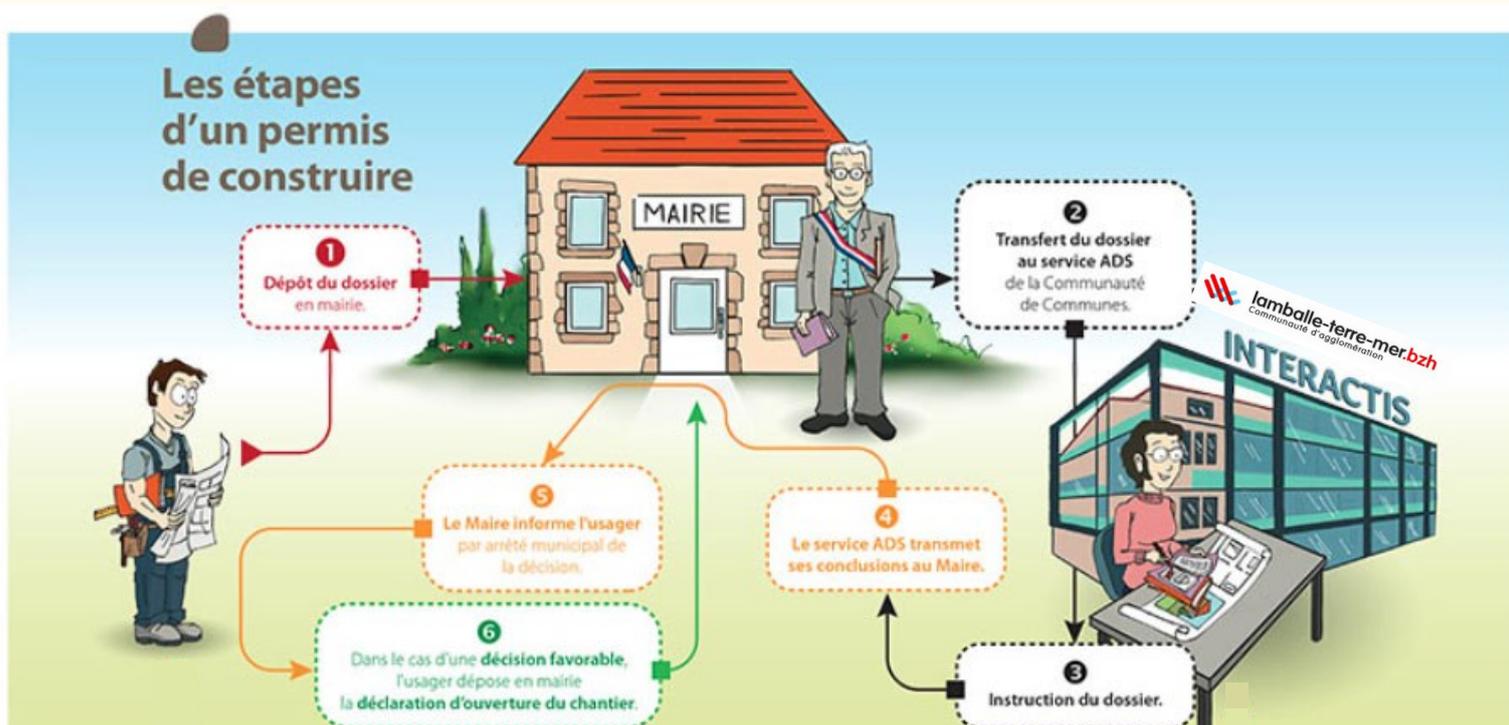
2 rue de la Marette	Changement menuiseries
2 rue de la Vallée Verte	Réfection peinture menuiseries

## Permis de construire

Carrault	rénovation habitation
Lot 6 Les courtils	maison individuelle
Lot 18 les courtils	maison individuelle
13 rue des artisans	construction garage
Le champ hérisson	rénovation + extension + piscine
11 la déhétière	garage
18 place du Martray	travaux façade et aménagement intérieur
Lot 13 les Courtils	Maison individuelle

## Permis d'aménager

La Lande	création 4 lots
----------	-----------------



# ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

## LE RISQUE INONDATION

PARCE QUE L'ARGUENON  
EST MIEUX DANS SON LIT  
QUE DANS LE VOTRE



Tout savoir sur le  
DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ  
avec le  
Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)  
du bassin versant de l'Arguenon

### Pourquoi réaliser un diagnostic de vulnérabilité ?

- Pour limiter les risques pour les personnes
- Pour limiter les dommages aux biens
- Pour permettre un retour à la normale plus rapide après un sinistre

### Le déroulement

- Prise de contact et renseignement par le propriétaire auprès de la chargée de mission PAPI Arguenon du SMAP
- Inscription auprès du SMAP pour la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au risque inondation
- Signature d'une convention entre le propriétaire et le SMAP pour la réalisation technique et financière du diagnostic
- Visite du bien par un technicien spécialisé, en présence du propriétaire et de la chargée de mission PAPI Arguenon du SMAP
- Rédaction d'un rapport de diagnostic par le technicien spécialisé puis envoi au propriétaire et à la chargée de mission.
- Entretien individuel entre le propriétaire et la chargée de mission pour échanger sur les préconisations de travaux présentées dans le rapport de diagnostic.

### Et après

Pour les propriétaires qui le souhaitent : réalisation d'une demande de subvention (avec accompagnement du SMAP) pour la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité.

Dans le cadre du PAPI Arguenon, les coûts des travaux de réduction de la vulnérabilité sont pris en charge par l'État à 80 % pour les particuliers et 20 % pour les entreprises.

## Contexte

Dans le cadre du PAPI Arguenon mis en œuvre depuis 2017, les collectivités du bassin versant s'engagent à limiter les risques inondations sur le territoire à travers une multitude d'actions communes (ex : optimisation de la gestion des ouvrages hydrauliques).

## Diagnostic vulnérabilité

### MAIS

Malgré tous les efforts entrepris, il ne sera jamais possible d'empêcher totalement toutes inondations dans les zones à risques.

Face à ce constat, il est nécessaire de prendre des mesures concrètes pour réduire la vulnérabilité des territoires concernés. La vulnérabilité des personnes et des biens est l'affaire de tous :

### Rôle des Collectivités

Limiter les constructions nouvelles dans les zones à risque.

### Rôle des propriétaires

Réduire la vulnérabilité des bâtiments privés existants, situés en zone inondable.

### Le coût ?

Les diagnostics seront réalisés par une entreprise spécialisée. Ils sont subventionnés par l'Etat et les collectivités locales à hauteur de 85 % pour les particuliers et à hauteur de 70 % pour les entreprises et commerces de moins de 20 salariés.

Pour un prix maximum de 1000€/diagnostic, le reste à charge est d'environ 150 € TTC pour les particuliers et 300 € TTC pour les entreprises.

### CONTACT SMAP

Chargée de mission PAPI : Manon THEBAULT  
papi-arguenon@smap22.fr  
Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre  
Usine de la Ville Hatte- 22130 PLEVEN  
02 96 84 49 10

## Opération broyage des sapins de Noël



Du lundi 26 décembre  
Au lundi 16 janvier  
Collecte et valorisation  
Des sapins de Noël



Je dépose mon sapin au point de collecte situé place de la poste à Jugon Les Lacs ou sur le parking de la salle de fête à Dolo.

La Mairie le récupère ensuite pour le valoriser en déchets verts pour le paillage des espaces publics.

# Arbre, haie, boisement...renseignez-vous avant de couper !



Si couper, élaguer ou recéper des arbres fait partie de leur gestion, tout n'est pas permis au niveau réglementaire. Particuliers ou exploitants agricoles, renseignez-vous auprès des services compétents avant toute intervention.

Lamballe Terre & Mer soutient les porteurs de projets de plantations bocagères.

N'hésitez pas à contacter le technicien bocage de votre secteur\* pour convenir d'une visite de terrain afin de vous conseiller !

## Informations complémentaires

Si aucune demande préalable n'est réalisée, le pouvoir de police revient alors au maire qui rédigera une mise en demeure. En général, la remise en état du site par de nouvelles plantations est exigée en respectant un cahier des charges strict : choix des essences, distance entre les plants, mise en place de protections gibiers et de paillage, entretien des linéaires et remplacement des plants morts...). Toutefois, si les prescriptions de la mairie ne sont pas respectées ou si un tiers porte plainte sans passer par la mairie, l'affaire reviendra alors au tribunal.

## Demander, ce n'est pas se voir refuser les choses !

Lorsqu'une demande d'abattage est effectuée, un technicien effectue une visite de terrain afin d'étudier les effets qu'il peut engendrer. La demande peut être refusée, mais dans la majeure partie des cas, elle est acceptée avec compensation sur site ou sur une autre parcelle. Dans certains cas, il y a autorisation sans demande de compensation. Pour chaque dossier, la décision finale appartient au maire.

Couper des arbres pour du bois de chauffage, une extension, un regroupement parcellaire... demande de se renseigner auprès des services compétents avant toute intervention.

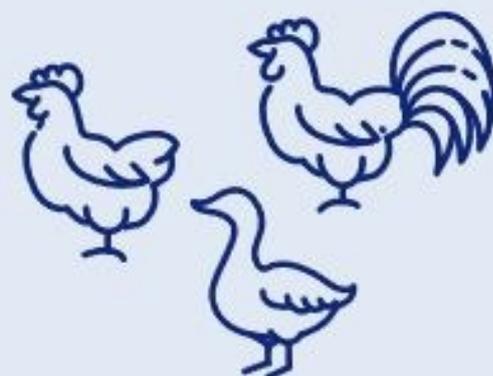
Ces protections ont été mises en place afin de préserver le milieu naturel et donc la qualité de l'eau, le maintien des terres arables, la protection de la biodiversité... Ces éléments arborés ont le pouvoir de capter le carbone, réguler les températures et protéger des aléas climatiques mais également d'embellir le paysage et de fournir du bois de chauffage.

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

**impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

# ENFANCE & JEUNESSE

## Conseil Municipal des Enfants

Les élections ont eu lieu le 14 octobre dans les écoles. Bien que perturbé par l'absence de nombreux enfants malades, le scrutin s'est bien déroulé et voici les élus :

### Liste des élus 2022

- Inès AMAR BEN AISSA
- Sacha CARRO
- Deborah JEANPIERRE
- Thalya MILON MAUGER
- Alexane NOEL
- Laly RENOUVEL
- Marc SALMON ERHEL
- Jeanne LERAT
- Elise LE HIR



### Liste des élus 2021

- Yanis AUBERT
- Noam BEELE
- Alan CHEVALIER
- Louise MEGRET
- Loriane MORIN
- Louane OLLIVIER
- Barthélémy AOUTIN
- Angéline LEMEE



Réunis en conseil au moins une fois par mois, nous préparons nos projets à venir que ce soient des animations pour les jeunes de Jugon, des évènements en faveur d'associations (la collecte de jouets pour les Restos du Cœur a été lancée le 5 décembre) ou tout simplement notre rôle en tant qu'élus.

## Nos actions

Nous avons pu organiser la soirée jeux sur le thème d'Halloween le vendredi des vacances de la Toussaint. Il y a eu beaucoup de monde et le concept a beaucoup plu, nous allons sûrement refaire la démarche.



Nous avons déjà participé à la vie communale en prenant part aux cérémonies du 11 novembre en lisant les noms des défunts ainsi qu'en chantant la Marseillaise.

Le même jour, nous avons remis un don de 200€ à l'Association P'tits Dou-dous avec l'argent que nous avons récolté lors de la vente de gâteaux sur le marché en fin d'été.



## Projet numérique Ecoles

La commune vient de terminer la mise en place de la 2<sup>ème</sup> phase du projet « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires », avec l'acquisition des logiciels pour les écoles. Le choix s'est porté sur un outil d'accompagnement de la classe et de communication avec les familles pour les classes de l'école Saint-Yves. L'école de la Marette a opté pour l'acquisition de différents logiciels d'apprentissage autour des mathématiques, et d'aide à la lecture et écriture pour dyslexie et dyspraxie.

L'ensemble du projet, volet équipements et ressources numériques, représente 21474.20€ TTC, subventionné par France Relance à hauteur de 14319 €.



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

## Ecole publique La Marette

### Cross du collège

Le 18 octobre, les CM2 ont participé au cross organisé par le collège Louis de Chappedelaine. Ils s'étaient bien entraînés les semaines précédentes à l'école pour réaliser les 1800 m prévus pour cette course. Ils ont tous bien couru et certains ont même rapporté une médaille à la maison ! Bravo à tous !



## Initiation aux échecs

Pendant 6 semaines, chaque vendredi, les 49 élèves de CM1-CM2 et les 5 élèves de l'U.E.E. de l'école publique apprennent à jouer aux échecs. Ils sont aidés pour cela par Anthony Lhermenier, animateur d'échecs professionnel, qui leur transmet sa passion, à l'aide d'outils pédagogiques adaptés. Au fil des séances les élèves apprennent le déplacement des différentes pièces sur l'échiquier et commencent à développer des stratégies.

Les valeurs enseignées à travers le jeu des échecs rappellent celles du sport avec le respect de soi et de l'adversaire, l'anticipation, la concentration, la patience. Les élèves ont d'ailleurs été surpris d'apprendre que les échecs étaient un sport. Ce projet ambitieux motive beaucoup les élèves.



## Classe Orchestre

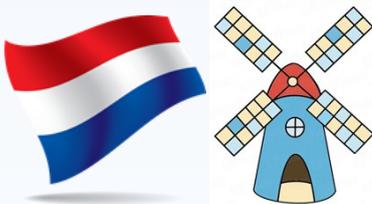
Cette année, les élèves de CE2 ont la chance de participer au projet classe Orchestre !

Chaque semaine, pendant 2 heures, ils pratiquent un instrument ( violoncelle, harpe celtique ou flûte traversière ) avec les professeurs du Conservatoire de Lamballe Terre et Mer.

Ils sont ravis ! Merci à la municipalité pour le financement de ce projet. En janvier, ils passeront le relais aux élèves de CE1



## Début du tour du monde en maternelle



Première destination : les Pays-Bas présentés par la maman de Luc et Armelle, qui en est originaire.

A travers un diaporama, nous avons découvert les paysages et coutumes du pays. Nous avons goûté des produits hollandais : fromage, gaufres au caramel, Muisjes offerts à l'occasion des naissances !...

En classe nous avons poursuivi les dégustations, appris la chanson 'Frère Jacques' en hollandais et travaillé sur ce pays. Vivement le prochain voyage !



# L'école Saint-Yves



En ce début d'année scolaire, nous avons organisé une grande marche pastorale dans la forêt de Plédéliac avec toutes les écoles privées de notre secteur (Plédéliac, Plénée Jugon et Plestan). Cette belle journée s'est clôturée par une célébration à l'église de Plédéliac.

## Cinécole

Cette année encore les enfants iront trois fois dans l'année au cinéma de Dinan.



## CROSS à l'école :

De la GS au CM2, notre traditionnel Cross de début d'année avec la participation de l'école Jeanne d'Arc de Plédéliac a eu lieu au stade de St Igneuc. Echauffement en musique puis départ pour les différentes courses. L'occasion de se retrouver, de se dépasser et de partager un beau moment sportif.

## Intervention musique à l'école:

Pendant un trimestre, les enfants bénéficient de séances de musique à l'école. Au programme rythme, chant, découvertes d'instruments...



## Fête de l'automne à l'école :

Décoration de la salle par les enfants sur le thème de l'automne, vente de recettes et bricolages réalisés par les enfants. Buvette et vente de notre jus de pommes.



# AFFAIRES CULTURELLES

## Bibliothèque

Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

### NOTRE SELECTION



Un bel album de Noël avec des illustrations argentées ! C'est la veille de Noël et tous les animaux s'affairent dans la forêt. Dans sa tanière, Edgar le renard achève les derniers préparatifs, et s'apprête à déposer ses chaussons au pied du sapin. Mais catastrophe : ses chaussons ont disparu ! Il fouille dans son armoire, dans le coffre à jouets, en vain. S'il ne dépose pas ses chaussons au pied du sapin, Edgar n'y trouvera pas de cadeaux, demain matin ! Ses amis de la forêt pourront-ils l'aider ? Une tendre histoire de Noël et d'amitié à partager en famille en admirant les magnifiques illustrations qui scintillent.



"J'ai été aimantée par cette double mission impossible. Acheter la maison et retrouver les armes cachées. C'était inespéré et je n'ai pas flairé l'engrenage qui allait faire basculer notre existence. Parce que la maison est au cœur de ce qui a provoqué l'accident. "En un récit tendu qui agit comme un véritable compte à rebours, Brigitte Giraud tente de comprendre ce qui a conduit à l'accident de moto qui a coûté la vie à son mari le 22 juin 1999. Vingt ans après, elle fait pour ainsi dire le tour du propriétaire et sonde une dernière fois les questions restées sans réponse. Hasard, destin, coïncidences ? Elle revient sur ces journées qui s'étaient emballées en une suite de dérèglements imprévisibles jusqu'à produire l'inéluctable. À ce point électrisé par la perspective du déménagement, à ce point pressé de commencer les travaux de rénovation, le couple en avait oublié que vivre était dangereux. Brigitte Giraud mène l'enquête et met en scène la vie de Claude, et la leur, miraculeusement ranimées.

## NOS ANIMATIONS

### Atelier « Jeux de société »

pour tous les âges de 14h à 16h à la salle du « P'tit forum » animé par Josiane Lebranchu et Dominique Darcque (Chacun apporte son jeu ou pas).

**Samedi 14 Janvier 2023**

**Samedi 11 Février 2023**

**Samedi 11 Mars 2023**



### Atelier « Plage »

à partir de 8 ans de 10h à 12h à la bibliothèque (5 euros de participation pour le matériel) sur inscription

**Lundi 13 et Mardi 14 Février 2023**

### Atelier « Scrapbooking »

à partir de 8 ans de 10h à 12h à la bibliothèque (5 euros de participation pour le matériel) sur inscription

**Jeudi 16 Février 2023**

### Atelier d'écriture

pour adultes de 14h30 à 17h à la bibliothèque animé par Michèle Briec (Gratuit sur inscription)

**Jeudi 26 Janvier 2023**

**Jeudi 23 Février 2023**

**Jeudi 16 Mars 2023**

### Club de lecture

« venez avec un coup de coeur ou pas ».

10h à 12h à la bibliothèque

**Samedi 04 mars**

### Animations culturelles en anglais

pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley

(Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

**Samedi 28 Janvier 2023**

**Samedi 25 Mars 2023**



### Animations ludiques en anglais

pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley basées sur les livres et albums en anglais disponibles

(Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

**Samedi 25 Février 2023**



### Dédicace

de Bruno Cornière pour son dernier recueil de poèmes « Désordres » pendant la semaine du « Printemps des poètes » de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque

**Samedi 18 Mars 2023**

## NOS HORAIRES & COORDONNÉES

Place du Martray

Tél : 02 96 31 63 44 (Pendant les heures d'ouverture)

Facebook : Bibliothèque Jugon-les-lacs CN

### Pendant les vacances scolaires

Mercredi 10h -12h

Vendredi 10h -13h

Samedi 10h30h - 12h30h

### hors vacances scolaires

Mardi 17h-18h

Mercredi 10h - 12h 14h-18h

Vendredi 10h - 13h

Samedi 10h30- 12h30

# Galerie « Jugon Les Arts »

## 4 espaces dédiés aux arts visuels et métiers d'arts

La galerie «Jugon-les-arts» est un espace culturel de 70 mètres carrés dédiés à l'art et aux métiers d'art.

Ce lieu d'exposition se concentre sur l'art contemporain et les métiers d'art sous toutes ses formes. L'art est représenté par la sculpture, la photographie, la peinture, la gravure, la céramique, la reliure d'art et même la poésie - le champ des possibilités est vaste et permet de vous faire découvrir différents domaines.

Galerie associative loi 1901 ayant pour objectif d'exposer des œuvres d'art et métiers d'arts en milieu rural. 7 Place du Martray 22270 Jugon-Les-Lacs.

Ouverture tous les jours de 11 à 18 Heures,

Fermeture Mercredi et dimanche  
[galerie-jugon-les-arts.fr](http://galerie-jugon-les-arts.fr)

## Rencontre avec les artistes



**Samedi 18 février à 14 heures**

**des différentes étapes du processus de gravure par Brigitte Touvron**

Dans mon atelier, je crée des matrices à partir de plaques de zinc gravées par différentes techniques, eau forte, pointe sèche, aquatinte...

Je procède ensuite à l'encrage de ces matrices et les imprime sur vélin à l'aide d'une presse taille douce.

Un collage, une feuille d'or, du fil cousu s'invite parfois dans mes estampes. Je vous propose de découvrir cet art un peu méconnu à travers une présentation des différentes étapes du processus de gravure.

Entrée Libre

**Samedi 11 mars à 14 heures**

**Véronique Hennebelle magnifier la rouille**

Véronique Hennebelle est une plasticienne qui fixe sur le métal les effets de la nature, mer, vent, soleil, pluie qui selon les saisons impriment leurs marques sur le matériau. Sur plusieurs semaines, voire mois, au résultat aléatoire du traitement, VH rend à la rouille ainsi sublimée, ses lettres de noblesse. Les tableaux ainsi produits se déclinent aussi sous forme de tables et de consoles. C'est avec Plaisir qu'elle viendra partager avec vous, son univers, ses inspirations, son terrain de jeux."



## Les Dimanches de Caractère en Bretagne

A l'initiative des Petites Cités de caractère, la commune s'est inscrite dans le projet "Les Dimanches de Caractère".

La proposition faite aux visiteurs est centrée sur la découverte, via la déambulation, des Petites Cités de Caractère®, de leurs histoires et patrimoines, et sur la rencontre avec ses habitants. Ces animations existent dans la Sarthe depuis 2007 et vont être étendues à la région Bretagne en 2023.

Il s'agira de faire découvrir Jugon autrement, lors d'un seul dimanche après-midi en dehors de la période estivale. L'idée est de faire découvrir aux participants des endroits qui ne sont pas visibles ou accessibles directement de la rue mais qui peuvent avoir un intérêt patrimonial. La participation de la population et des habitants intéressés fait partie de la démarche c'est pourquoi, nous vous proposons de contacter la mairie afin de participer au groupe de travail qui organisera le Dimanche de Caractère à Jugon-Les-Lacs en 2023 ou 2024.



# SOCIAL & SOLIDAIRE

Nous accueillons donc Eloise Busnel et Lucie Bourdel, pour une mission "service civique solidarité seniors" de 8 mois à la résidence du prieuré.

Elles ont pour mission de :

- Favoriser l'intégration des nouveaux résidents dans la structure en les accompagnant dans les premières semaines afin de créer du lien et des repères.
- Effectuer des visites de convivialité en chambre ou dans les pièces de vie communes afin de maintenir le lien social et la communication auprès des résidents les plus isolés.
- Accompagner des personnes à l'extérieur pour des promenades, de la marche ou des achats.
- Animer des ateliers de groupes et proposer de nouvelles activités.



## Exposition d'artistes en herbe

Réalisée par les résidents, le personnel  
et leurs familles



DU 15 NOVEMBRE AU 31 JANVIER  
A L'EHPAD DU PRIEURÉ



Le CIAS recrute,  
rejoignez-nous !



Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous vous sentez utile ?

Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile.

Le CIAS prend soin de nos aînés, leur permet de vivre chez eux, grâce aux agents du domicile qui remplissent cette mission chaque jour.

Pour un travail permanent ou saisonnier, contactez le CIAS Lamballe Terre & Mer - 02 96 50 73 20

Plus d'informations sur [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)

# ARTISANS/ COMMERCANTS /PROFESSIONS LIBERALES



Camille COUALAN, *Mon expérience du cyclisme à votre service*, plusieurs fois Champion de France et de Bretagne, puis gérant de magasin de cycles, directeur sportif, entraîneur,

Vous pratiquez le cyclisme en « loisir » ou en « compétition », Vous êtes un particulier, un club, une association, une entreprise, quelle que soit votre discipline (VTT / ROUTE / CYCLO CROSS / VAE), je vous propose de mettre mon expérience au service de vos attentes en matière de performance comme de loisirs.

et plus particulièrement 3 prestations :

- 1/ une étude posturale (vous permettre de mieux vous positionner sur un vélo).
- 2/ le coaching cycliste (vous aidez à planifier votre saison ou de simples challenges)
- 3/ accompagnement auprès des clubs (réunions / conseils / encadrement / etc..)

enfants (à partir de 7/8 ans) adultes, cyclotouristes, professionnels, n'hésitez pas à visiter mon site :

[Breizh-Coaching \(google.com\)](http://Breizh-Coaching.google.com) ou à me joindre : 2 rue du Poudouvre – 22270 Jugon les lacs / 06-86-14-80-75.

Toute l'équipe de la boutique Arti Z'Artistes, place du Martray à Jugon les Lacs, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, et vous remercie de votre fidélité lors de la préparation de vos festivités.

La boutique vous accueillera pour vos derniers achats de l'année du mardi au samedi, de 10h à 18h30.



Vous y retrouverez vos artistes et artisans préférés, et deux nouveautés :

- Les gâteaux, pâtes de fruits et chocolats de **l'Atelier d'Annabelle**, pâtissière artisanale,
- et les cartes de vœux et affiches de **Opale Design**, graphiste et peintre.

Pour ceux d'entre vous qui ont participé à notre Tombola de Noël, le tirage au sort aura lieu fin décembre.

Nous fermerons la boutique pour notre pause annuelle du 8 au 23 janvier 2023

**ABC**  
Atelier • Bois • Carrelage

**06 31 54 19 42**  
abcagencement@gmail.com

Pose  
faïence • carrelage  
parquet

Rénovation sols anciens

L' Atelier. Bois. Carrelage, 25 ans d'expérience, spécialisé dans la Rénovation de vos salles de bains, l'étanchéité, la pose de Carrelage, Faïence, Sanitaire. Revêtement de sol intérieur et extérieur. Rénovation de parquet (ponçage, vitrification).

L' Analyse des projets et la qualité de pose, nous permettent de répondre aux mieux à vos attentes.

# AUTOUR DES ASSOCIATIONS

## Comité des Fêtes St Igneuc

### Pêche à la Planchette

L'ouverture de la pêche à la Planchette à St Igneuc aura lieu le samedi 1er avril, à 8h.

Les cartes seront en vente sur place au tarif de 22 euros pour l'année, et 6 euros la journée.

Renseignement auprès de Mr Guérin : 06 02 13 24 41.

## Comité des fêtes Jugon

### Assemblée générale

le 21 janvier 2023

au foyer rural à 20h30

**Course Manche Atlantique** le dimanche 5 Mars 2023

Départ Jugon les Lacs, arrivée Plumelec 51ème édition.

## Comité des fêtes Dolo

### Assemblée générale et soirée bénévoles

samedi 28 janvier à la salle de Dolo.

### Courses cyclistes

dimanche 12 mars.



## Comité de jumelage



### Choucroute

Le samedi 4 février

Au Foyer rural

Contact : comitedejume-

lage.jugonleslacs@hotmail.fr

## Club des Lacs

Calendrier des manifestations 2023

- Vendredi 20 janvier: **Galette des rois** au foyer rural
- Lundi 6 février: **Concours de belote** au foyer rural
- Mercredi 8 février: **Dictée** à la salle de la petite chaussée
- Mardi 7 mars: **Repas** au chêne au loup

## La Rosargue



La Rosargue  
Cercle celtique

### Fest-deiz

Dimanche 26 février

à 14 h 30,

au foyer rural de Jugon

avec les groupes Asteure,

Kerouez et "Les Nomades".

Entrée 5 euros.

## La Troupe de Jugon

### pièce de théâtre

#### "LA COHABITATION"

- Vendredi 17 Mars à 20h30
- Samedi 19 Mars à 20h30
- Dimanche 20 Mars à 14h30

Au foyer rural de Jugon-Les-lacs.

## Hunaudaye Tonic



Le Bureau de Hunaudaye Tonic invite ses adhérents à participer à une **Assemblée Générale** le mardi 17 janvier à 18h30 à la petite salle des fêtes de Plédéliac.

A l'issue de la réunion, nous partagerons une galette des Rois lors d'un moment de convivialité. Afin de s'organiser pour les commandes, merci de rendre réponse par mail avant le 8/01/23.

Stéphanie Bazin et Frédéric Guionval, co-présidents.hunaudaye.tonic@gmail.com

## Café Philo

Ce groupe de discussion permet de se retrouver, une fois par mois, pour débattre pendant deux heures, dans le respect et l'écoute, sur un sujet choisi par un de ses membres qui le dévoile le jour de la rencontre. Le but est de s'enrichir des idées des autres.



Contacts :  
Jean Mégret tél.06 81 62 34  
73 ou Brigitte Desriac  
tél. 06 72 14 50 09

## L'union des déesses

Association à but non lucratif de la loi 1901 a été créée pour les femmes vivant ou qui ont vécu une situation de divorce ou de séparation difficile et cela avec ou sans enfant.

Je vous propose un espace de parole pour reprendre votre souffle. Chacune pourra apporter son expérience, son parcours, poser des mots sur des maux pour permettre un regard différent sur la situation qui certaines fois est bien lourde à porter et on peut se sentir bien seule ou pas entendue.

Pour plus d'informations, contactez Céline au 06 61 81 78 00

## L'Union des Déesses

## L'Amicale des Cavaliers de Bêlêtre

Née en décembre 2021 d'une passion commune, l'Amicale des Cavaliers de Bêlêtre, de Jugon-les-Lacs, soutient les Cavaliers adhérents de l'écurie dans leurs entraînements pour accéder, entre autre, aux compétitions qui les font rêver.

Des investissements autant sur le matériel de travail que sur les frais de concours sont offerts grâce à la générosité de nos sponsors.

La recherche de partenaires se poursuit chaque jour, dans le but de valoriser nos Cavaliers et leur investissement sans faille pour et avec leurs chevaux.



## Team Bikers

Septembre, un mois chargé pour l'ensemble des associations. Le Team Bikers n'y échappe pas. Les nouveaux inscrits, les renouvellements, les TDJV, le repas des 30 ans et les cyclos cross.

Nous avons la chance d'avoir 20 nouveaux inscrits, pour un effectif total de 102.

Avec toujours un bon groupe de motivés qui traversent la Bretagne afin de faire les compétitions. Début octobre, Jugon-les-Lacs a accueilli le TDJV (Trophée départemental des Jeunes Vététistes) de descente, le samedi 8 octobre. Un très bel événement avec 150 coureurs au rendez-vous ! Ewen Haquin en benjamin remporte cette manche ainsi que Maëlys Beuve en benjamines. Une semaine après, c'était la finale du TDJV. Maëlys devient championne départementale benjamine. Ewen Haquin et Gaël Flégeau finissent respectivement vice champion en catégorie benjamins et minimes.



Le 22 octobre, nous avons fêté les 30 ans du club. Les anciens présidents, secrétaires, trésoriers et membres étaient présents pour un repas convivial et des démonstrations trial et de bosses.

La saison des cyclos-cross en FSGT a commencé, de nouveaux coureurs comme Mathis Huguët en pupille s'y essaient et brillent en gagnant des courses. Nos jeunes comme Louis Siméon, Nolann Bouvier, Matéo Jan sont toujours présents. Le terrain à la Vallée Boutard prend forme. Des jumping line sont réalisées et une plateforme pour accueillir une zone trial est prête. Nous attendons le passage d'Alexis Bruneteau en janvier afin de disposer les éléments trial dans le but de faire labelliser cette zone.

# Maison Pêche et Nature



## Barbotons dans la rivière

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...



**Du lundi 6 février au vendredi 3 mars 2023**

**Du 11 au 26 février**, pendant les vacances scolaires Zone B :

9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi

**Du 6 au 10 février et du 27 février au 3 mars :**

14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)



Entrée libre et gratuite. Informations à retrouver sur [www.maisonpechenature.com](http://www.maisonpechenature.com) ou notre page facebook : [www.facebook.com/maisonpechenature22](https://www.facebook.com/maisonpechenature22).

**Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs**

## Station Sports Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année (fermée uniquement les 2 semaines des vacances de Noël). Toutes les informations sur le nouveau site internet [stationsportsnature.fr](http://stationsportsnature.fr) et la page Facebook. Jusqu'au mois d'avril, les horaires d'ouverture sont : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du mardi au samedi. Fermé le lundi et le dimanche.



Le 15 novembre dernier, la Station Sports Nature, en collaboration avec le Comité départemental de voile, a organisé une épreuve du Championnat départemental d'Optimist, renouant ainsi avec les régates sur le plan d'eau.

Les activités voile des adhérents reprendront le 8 mars pour les enfants et le 31 mars pour les adultes.

Les adhérents majeurs autonomes peuvent utiliser les différentes embarcations (voile, stand up paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale.

Une dizaine de VTC à assistance électrique avec GPS, siège bébé et remorques enfants sont disponibles en location à la 1/2 journée, journée ou semaine. Pour les résidents de Jugon, un 1/2 tarif est appliqué.

Contact : [stationsportsnaturejugon@gmail.com](mailto:stationsportsnaturejugon@gmail.com) et 02 96 31 67 04

**AVENTURA JUGON**



**Le Raid Aventura** fera son retour le dimanche 26 mars.

Il sera organisé conjointement avec l'Amicale des pompiers de Jugon les Lacs.

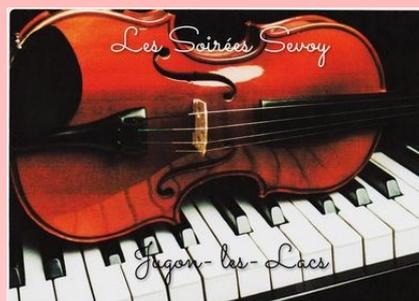


PIX'L PROD

Toute l'équipe de l'association Festilacs&Co vous souhaite une année 2022 riche de musiques, de fêtes et de rencontres ! Et pour mettre en pratique ces vœux, l'équipe est déjà au travail pour vous proposer 4 nouvelles soirées d'été mémorables ; les 21 et 28 juillet, et les 4 et 11 août. Des vendredis toujours plus festifs qui, cette année, auront exceptionnellement lieu sur la place de La Poste en raison des travaux de la mairie, mais promis, ça ne changera rien à l'ambiance et à la qualité des spectacles et concerts proposés. Et pour bien commencer l'année, on vous dévoile en exclusivité, le groupe vedette de la soirée du 28 juillet et on a déjà hâte d'y être ! De la musique vivante, où les voix se mêlent et se répondent, et où l'improvisation et le théâtre sont toujours présents. Côté instruments, à l'intensité de l'accordéon s'ajoute la frénésie de la trompette, les harmonies de la guitare sur le rythme endiablé de la batterie, avec LES P'TITS FILS DE JEANINE !

## Les Soirées Sevoy 2023

De splendides concerts à venir,  
grâce à la générosité des artistes



Comme par le passé, la participation sera de 10 €, et gratuite pour les enfants accompagnés. Les concerts commenceront à 20h 30, sauf imprévu impératif. Un des concerts au moins sera donné dans l' Hôtel Sevoy du centre ville ; les autres en l' église Saint Malo de Lescouët- Jugon. Au plaisir de nous y retrouver...

Contact:  
yjfmerdrignac@yahoo.fr  
02 96 31 62 91

### Samedi 3 Juin

#### Trio ALBA SPINA

Quentin VESTUR, Thomas THIEBAUD,  
Pierre NENEZ

« Musique d'Irlande et d'Ecosse aux  
temps baroques »



### Samedi 24 juin

#### Ensemble MA NON TROPPO

Emmanuelle HUTEAU, Elsa PAPTANASIOS, Danièle MALTRAIN, Camille RANCIERE

« Chansons nouvelles » Laudario di  
Cortona (16è) à François d'Assise..



### Samedi 22 juillet

#### Trio SKEEQ

Floriane LE POTIER, Maël LHO-  
PITEAU, Tristan LEBRETON

« Musiques d'inspiration Scan-  
dinaves »



### Samedi 26 aout

#### DUO SIAN et MORGAN

« Musiques et chants  
traditionnels d'Afghanistan  
et Ukraine »



### Samedi 16 septembre

#### DUO Erwan MENGUI Kevin LE PENNEC

« Couleurs populaires celtiques »  
compositions originales et mu-  
siques traditionnelles



# Le Secours Catholique présent sur le territoire du Pays de Jugon



Au Secours Catholique -Caritas France, plus de 58000 bénévoles et près de 900 salariés agissent contre la pauvreté et en faveur de la solidarité, en France et dans le monde. En tant que service de l'Église Catholique qui a pour mission de soutenir les plus fragiles, l'association, créée en 1946, se mobilise sur le territoire et apporte son soutien dans plus de 52 pays en lien avec le réseau mondial Caritas Internationalis. Le Secours Catholique s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. L'association interpelle l'opinion et les pouvoirs publics et propose des solutions dans la durée. Elle place au cœur de son action la participation des personnes accompagnées et le renforcement de la capacité de tous à agir ensemble. Comme nous le rappelle le Pape François ; « La solidarité avec les pauvres est la base même des Évangiles » Le Secours Catholique Caritas-France c'est l'écoute, l'attention aux plus démunis et le respect de notre planète Terre. Éta-



bli par le Secours Catholique national, le dernier rapport annuel confirme ce que nous savions déjà, que l'état de la pauvreté en France augmente. Ainsi aujourd'hui dans notre pays, des personnes sont encore et toujours sans un toit fixe, dormant 15 jours ici, 15 jours là, parfois même dans la rue ou dans leur voiture. La misère, la solitude, la détresse existent à notre porte. Dans nos campagnes des personnes souffrent de la solitude, des agriculteurs vivent dans l'angoisse du lendemain, des familles nombreuses ont du mal à survivre...N'oublions pas non plus l'aide à l'accompagnement aux Ukrainiens partagé avec d'autres habitants et les municipalités. Au début décembre, un repas partagé a rassemblé une quarantaine de personnes seules ou fragiles avec au menu une soupe confectionnée avec des légumes apportés par les enfants de la pastorale paroissiale tandis que les bénévoles ont apportés salades et gâteaux. Il faudrait organiser plus souvent ces temps de partage qui mêlent solidarité et convivialité, . Vous pouvez aussi venir rejoindre l'équipe en place dans le Pays de Jugon qui est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles.

Vous pouvez nous contacter, pour Jugon-les-Lacs : Daniel Ples-tan et Michelle Billé

## HOSPICE AFRICA FRANCE et le CHARITY SHOP 13 années d'existence

Le mot ' Hospice ' est commun au français et à l' anglais, mais dans ces deux langues le sens est différent : en français hospice est synonyme d' asile , alors qu' une bonne traduction française du mot anglais correspond à l' expression ' soins palliatifs '.

L' Association Hospice Africa France ( HAF ) a donc pour raison d' être la promotion, l' enseignement, l' accompagnement et le développement des soins palliatifs sur le continent africain, notamment en pays francophones.

Il y a maintenant 13 ans une discussion entre Ann Merri-man, doctoresse britannique à Kampala ( Ouganda) et son ami Jim Bennett, notre concitoyen jugonnais, s' est avérée décisive : ainsi, pour soutenir l' Association HAU ( Hospice Africa Ouganda), a été fondée notre Association HAF, dont le siège est à Jugon- les- Lacs.

HAF a parcouru en 13 ans une belle route, grâce à tous les bénévoles qui animent la boutique ' Charity Shop ', source principale de financement, sous la supervision de Jane et Angela. Grâce aussi, bien sûr , à tous ses donateurs et au soutien constant des mandatures successives jugonnaises, ainsi que du

Conseil Général des Côtes d' Armor et du Conseil Régional. Reconnue Association d' Intérêt Général HAF permet aux donateurs de bénéficier d' avantages fiscaux importants.

Pour accomplir sa mission HAF travaille en liens étroits avec de nombreuses institutions dans le monde : HAU, dont le modèle de soins et services sert de référence à l' enseigne-

ment ; Médecins du Monde, qui utilise et promeut le protocole ' hospice africa ' ; Mercy Ships, qui participe aux formations médicales à Dakar ( Sénégal ) ; la Mission SIM ( Serving in Mission) dont le docteur Stephen Miller et son épouse sont aussi nos représentants à Dakar ; ASSOPA ( association nationale de soins palliatifs au Sénégal) ; FISP ( fédération internationale des soins palliatifs ), ainsi que d' autres associations

homologues à l' étranger.

Les besoins sont immenses, tant le continent africain est à la merci de multiples maux : l' incidence des cancers est en constante augmentation ; à quoi s' ajoutent de meurtrières épidémies ( SIDA, Ebola, Warburg, Tuberculoses...)

alors que les populations sont quasiment démunies de tout : à titre d' exemple certain pays d' Afrique ne dispose que d' un seul appareil de radiothérapie, d' un modèle ancien et très régulièrement en panne...

L' activité de HAF en lien avec ses partenaires se développe aussi bien en France qu' en Afrique : soutiens financiers, plaidoyers auprès des gouvernements, déploiement de l' enseignement en français avec notamment un Jugon – les- Lacs, petite cité de caractère , est le noyau de ces projets et peut , sans nul doute, assumer avec fierté l' aide qu' elle apporte à l' Association .



## Emmanuel BITEL, Histoire d'un Résistant



Emmanuel Bitel a tout juste 13 ans quand il se retrouve en 1940 confronté à la guerre. Il est le fils d'une famille bien établie à Jugon-les-Lacs. Son père possède le garage de la ville et sa mère, le salon de coiffure.

Jeune adolescent turbulent de 13 ans, il forme avec ses amis une « bande de copains qui n'ont pas froid aux yeux ». Il sympathise également avec des réfugiés espagnols résidant à proximité et hostiles aux allemands.

Dès juin 1940, il se lance dans la récupération de métal provenant de matériels et d'armes de soldats français de retour de Narvik. En mai 1941, il forme un groupe de jeunes résistants qui enchaînera différents actes héroïques comme le chapardage d'armes, munitions et équipements dans la kommandantur de Jugon, le sabotage du central téléphonique et l'enlèvement du drapeau nazi. En avril 1942, il est arrêté par les allemands suite à dénonciation. Il ne devra son salut qu'à son jeune âge (15 ans). De juin 1943 à avril 1944, il poursuit son engagement dans la Résistance comme agent de liaison. En juin et juillet 1944, il participe aux différents parachutages, transports d'armes et de munitions ainsi que des plastiquages de camions. Début août 1944, il se mêle aux combats de libération de Jugon, dont la fameuse embuscade qui coûtera la vie à une cinquantaine de soldats allemands, mais également plusieurs de ses camarades de combat (une stèle a été érigée à l'endroit de l'accrochage, en bordure de la D44). Il participera ensuite à la reddition du Cap Fréhel. Après la guerre, Manu Bitel restera très investi dans les actions de mémoire, notamment en apportant des témoignages et en donnant des conférences auprès de la jeunesse, des scolaires de tous niveaux et de tout public. Il sera également durant 50 ans le porte-drapeau de l'Inter-secteur Est du département. Un livre témoignage intitulé « Manu Bitel, du chenapan au combattant » sera édité en 2018.

Il s'engagera également comme sapeur-pompier volontaire de sa commune, et aussi moniteur de la Protection Civile (activité qu'il poursuivra de 1963 à 1987).

Personnage attachant et très sympathique, solide gaillard malgré ses 95 ans, Manu Bitel profite à présent d'une paisible retraite bien méritée.

(Lettre d'information de la DMD 22 de novembre 2022)

## Maurice Halna du Fretay



Ami et voisin de la famille Bitel, Maurice Halna du Fretay avait pris des cours de pilotage et obtenu son brevet en 1938. Il avait alors acquis un avion de tourisme tchécoslovaque de type ZLIN XII qui était stationné sur l'aérodrome de Dinan. Lors de la déclaration de la guerre, il s'engage comme élève pilote de l'armée de l'air. Démobilisé à l'armistice de 1940, il rentre au manoir de Raneléon à Saint Igneuc, demeure de la famille Halna du Fretay. Il est alors décidé de démonter l'avion pour le mettre à l'abri, l'aérodrome étant occupé par les allemands. Maurice et son ami mécanicien accompagné de son fils Manu vont ainsi ramener en pièces détachées le ZLIN au manoir familial. Suite à l'Appel de Général de Gaulle, Maurice décide d'y répondre en se rendant en Angleterre avec son avion. La même équipe va donc procéder au remontage. Le décollage aura lieu sur le terrain jouxtant le manoir, en toute discrétion.

Engagé dans la Royal Air Force, Maurice abattra 2 avions ennemis et fera couler 5 bateaux. Il disparaîtra glorieusement le 19 août 1942 lors de l'opération Jubilee (faux débarquement de Dieppe) à l'âge de 22 ans. Une stèle a été érigée sur le terrain de décollage improvisé de Raneléon.

Le 18 octobre 2022, à l'occasion des 80 ans de la disparition de Maurice Halna-du-Fretay, une cérémonie a eu lieu au cimetière de Lamballe, organisée à l'initiative du Souvenir français.

(Lettre d'information de la DMD 22 de novembre 2022)

Maurice Halna du Fretay recevant la Croix de la Libération par le général de Gaulle le 1er février 1941



(Lettre d'information de la DMD 22 de novembre 2022)

## Guerre d'Algérie, témoignage des quatre frères GOUYA

Il est rare que 4 frères aient été tour à tour appelés en Algérie. C'est ce qui est arrivé aux frères GOUYA du Temple d'En Bas en Lescouët. Mis à l'honneur à l'occasion des cérémonies du 11 novembre 2022 à Jugon Les Lacs, ils nous livrent ci-dessous leur témoignage

**Jean GOUYA**



Né le 5 août 1934 au Temple d'en Bas à Lescouët, parti de chez mes parents du Temple d'en Bas à l'âge de 21 ans, appelé sous les drapeaux pour accomplir mon service militaire, appelé dès le premier jour en Algérie au 2<sup>ème</sup> régiment de zouaves à Oran, réserve ministérielle, incorporé à la 10<sup>ème</sup> COMA à Alger, Maison carrée.

Centre d'instruction de Beni Messous en 1955 pour faire mes classes, muté ensuite par changement d'armes à Ras el Euch en mars 1956, puis envoyé à Djerf dans les Nementcha aux portes du désert (zone interdite), où nous avons subi de grandes pertes de soldats ainsi que notre capitaine tombé en embuscade. Revenu dans les Aurès dans la région de Khenchela, Zouï. Edgar-Ouinet, ce sont alors les opérations en montagne, avec le fusil mitrailleur et le sac à dos. Mon frère Marcel fut appelé au Maroc pour faire ses classes puis muté en Algérie, ce qui permit mon rapatriement en France, car nous ne pouvions pas être deux frères ensemble en Afrique du Nord. J'ai pu profiter de mes permissions A.D.L bien méritées.

Dix-sept mois plus tard, quand j'ai eu ma première permission en mars 1957, je n'avais pas mis les pieds en France depuis mon incorporation.

Renvoyé définitivement dans mes foyers le 12 décembre 1957

Jean Gouya le Patouillet Jugon-les-Lacs, Côtes d'Armor

**Marcel GOUYA**

Après le service militaire, je fus appelé au Maroc à Médiouna où j'ai fait mes classes très dures en vue de nous préparer à la guerre d'Algérie, où je fus appelé dès que Jean fut libéré de l'Algérie. J'ai effectué 28 mois au service de la nation, au Maroc et en Algérie.

**Emile GOUYA**

Né le 14 mai 1938 à Lescouët-Jugon, le Temple d'en Bas, canton de Jugon, département Côtes du Nord.

Affecté à l'activité le 1<sup>er</sup> juillet 1958, classe 521/c au 1<sup>er</sup> B.C.P, bataillon de chasseurs postés à Reims pendant 7 mois, alors que Marcel était au Maroc et Jean récemment libéré d'Algérie.

Marcel fut appelé en Algérie et moi dans la foulée appelé au Maroc. Cela pendant 12 mois de février 1959 à février 1960.

Marcel libéré d'Algérie, à mon tour je fus appelé en Algérie à [Bordj Menaïel](#) en grande Kabylie le 2 février 1960, au 9<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de marine 9<sup>e</sup> RIMA. Maintenu sous les drapeaux en tant que A.D.L, pratiquement dix mois au-dessus de la durée légale, après 28 mois au service de la nation.

Je fus libéré des obligations militaires le 16 novembre 1960 à Bordj Menaïel en grande Kabylie en Algérie.

**Claude GOUYA**

Né le 4 juin 1941 au Temple d'En Bas à Les couët Jugon, a participé aux opérations de sélection au centre de Guingamp le 15 janvier 1961.

Affecté au centre d'instruction du 10<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie antiaérien le 1<sup>er</sup> mars 1961 à Vannes « pour les classes » pendant 4 mois.

Ensuite l'Algérie. Embarqué à Marseille le 15 juillet 1961 pour Alger. Rejoint le corps de la 3<sup>ème</sup> batterie du 402 RAA. Ensuite versé au 117<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie.

Le danger à cette époque, de fin 61 à début 62, c'était le FLN bien sûr mais aussi l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) Puis « la quille » le 10 juin 1963 où il a rejoint le Temple d'en Bas.

# Souvenir d'un poilu

## Qu'est-ce que le Poilu ?

Le Poilu, c'est l'homme dont tout le monde parle !  
C'est l'homme des bois, l'homme des cavernes redevenu de sauvage !

C'est l'homme que tout le monde regarde avec plus de curiosité que de pitié !

Le Poilu, c'est l'homme qui souffre, qui court à la mort, qui sent sa fin prochaine et qui ne se plaint pas de ses souffrances, ni de la courte durée de son existence.

Le Poilu, c'est l'homme qui pendant plusieurs jours demeure en terre dans un fossé profond, étroit, à demi rempli d'eau, de boue et souvent de sang (----), dans un fossé où la pluie tombe plus dure que le froid, plus vive qu'autour des cheminées chargées de braises, dans un fossé où la nuit vient trop vite et le jour trop tard, sans qu'on puisse abrégier les ténèbres par la moindre clarté.

Le Poilu, c'est l'homme qui n'est jamais propre et qui ne peut l'être !

C'est l'homme qui se couche, sans trop savoir pourquoi, tantôt sur la paille humide, prête à se transformer en fumier ou sur la paille sèche (----) ou sur la terre ferme et glacée ou sur la boue.

Le Poilu, c'est l'homme qui voit (----) la mort accourir vers lui, la mort affreuse, sans beauté, la mort sanguinaire et douloureuse...

C'est l'homme, qui pendant une ou plusieurs journées demeure tremblant, accroupi au fond d'un boyau (----) face à l'artillerie qui peut le carboniser, l'asphyxier, (----) le décapiter. C'est l'homme qui voit cette œuvre effroyable s'accomplir auprès de lui et qui attend tous les jours, depuis le début, que son tour arrive d'être déchiqueté.

C'est l'homme autour de qui les camarades crient, pleurent ou tombent et qui (----) sent tout à coup son sang jaillir pendant qu'il étanche celui de son camarade.

C'est l'homme qui écoute travailler sans lui, dans les entrailles de la terre, lorsqu'il s'attend, à chaque instant, à être précipité en débris dans un entonnoir après avoir sauté de 25 mètres dans les airs.

## Le Poilu

C'est celui qui plusieurs jours durant reste dans la tranchée sans manger autre chose que du singe et du pain, sans boire autre chose que de l'eau prise dans les trous d'obus ou de la gnole qui vous tord les boyaux et vous endort le cerveau.

Le Poilu, c'est celui qui, sans cesse, tient à la main une pioche ou une pelle ou un fusil, et, qui, sans cesse, manie l'un ou l'autre, et, oublie souvent toute la fatigue, sans lâcher la crosse de l'un ou le manche de l'autre.

Le Poilu, c'est l'homme qui a perdu les notions de toute la civilisation, de l'hygiène, de la pitié, de la raison, du confort, de l'amour. Sa joie la plus grave c'est celle du spectacle de la mort ou de la douleur de son adversaire, rien d'humain. Ne lui restent que les sentiments d'amitié pour ses camarades de combat qui jaillissent pour eux qui vivent chaque jour auprès de lui, ces autres, qui sont français comme lui.

Le Poilu ne s'en occupe guère, il ne s'y intéresse pas. Il les voit tomber sans se mouvoir. Il les voit mourir d'un œil sec presque dur. Pourquoi s'attendrir puisque le même sort est réservé à tous.

Le Poilu, c'est l'homme qui n'a pas de décoration, mais qui, en réalité, en mérite au moins une chaque jour et c'est sans doute parce qu'il faudrait trop récompenser ses exploits qu'on ne lui en donne aucune.

Le Poilu, ce n'est pas un secrétaire d'état-major (----), un chauffeur d'automobile qui regardent avec dédain et mépris la morgue.

Le Poilu, ce n'est pas celui dont la veste pincée, est surmontée d'un éblouissant galon (----)

Ce n'est pas celui qui couche dans un lit, qui cire ses bottes trois fois par jour (----).

Non, un Poilu, c'est celui à qui les offusqués reprochent d'être boueux, d'avoir des pantalons tâchés, une capote sans bouton, des cuirs déchirés.

C'est celui qui dans le cantonnement arrive toujours le dernier lorsque les autres sont installés et de ce fait, il est obligé de se caser dans les locaux étroits, ouverts à tous les vents et à toutes les pluies, bien obligé de laisser à d'autres la bonne place pour que les balles ne puissent pas les atteindre, de laisser la bonne cuisine et les bonnes granges abondantes de provisions.

Le Poilu, c'est celui que les civils admirent mais qui s'écartent quand ils les voient (----) rentrés dans un café, dans un magasin, de peur que leurs brodequins souillent les sols, que leurs effets maculent les dessous et dessus à la dernière mode, que leurs gestes affreux les choquent, que leurs paroles soient trop crues.

C'est celui que les officiers d'administration font saluer.

C'est celui à qui, dans les hôpitaux, ou dans les dépôts, on impose une discipline dont les autres sont exempts.

Le Poilu, c'est celui qui, dont personne à l'arrivée, ne connaît la vraie vie, pas même des journalistes (----), à plus forte raison, les députés et les ministres qui visitent les quartiers généraux.

Le Poilu, c'est celui qui va en permission quand les autres y sont allés. Pour 7 jours, il revoit sa famille et son pays, trop content de les revoir et de les aimer.

C'est celui qui écoute tout et qui juge.

C'est celui qui dira beaucoup de choses après la guerre.

Le Poilu, c'est le fantassier qui va dans la tranchée.

Combien sont-ils de Poilus sur le front ?

Moins qu'on ne le pense, mais que fait-on pour eux ?

Je ne le sais : on en parle, on les admire.

De loin, les gens les font passer à la prospérité par le crayon de leurs artistes ou par les clichés de leur appareil.

Les femmes malades tentent de flirter avec eux, par lettre, et, lorsqu'ils sont au repos, on les laisse se reposer.

C'est, cependant, les poilus qui sont le seul espoir du pays, les seuls qui gardent et prennent les tranchées, malgré la pluie, le froid et le feu.

**Voici ce qu'est le Poilu ! Et sa Vie !**

# La générosité de la jeunesse

Dans le bulletin communal n°24 de mars 2022, nous vous parlions de Faustine ORVEILLON qui se lançait seule à vélo sur les routes de Grande Bretagne du 21 juin au 15 août 2022, dédiant son voyage à « l'Association Française du Syndrome de Lowe ». Faustine a réalisé son voyage. Voici ce qu'elle nous adresse à l'issue de son périple

« Écrire sur mon voyage a été une des choses que j'ai préférée au cours de mon aventure. Mettre des mots sur un paysage, des phrases sur une émotion, des pages entières à livrer mon ressenti sur le meilleur « millionnaire shortbread » du pays. Mais surtout partager. Partager mon aventure en solitaire. Seule à la découverte de la Grande-Bretagne. Explorer les lieux célèbres de la saga Harry Potter.

Et maintenant, comment raconter ? Il y a tellement de choses qui se sont passées. Quelques lignes ne suffisent pas. Les mots s'animent sous mes doigts, ils sortent en hâte pour reformer les souvenirs que j'ai dans ma tête. De peur de les perdre. Mais comment oublier ? Pourriez-vous effacer les parties de scrabble endiablées passées avec Dorothy et Ally, les cris des mouettes face au château hanté de Dunnottar, les discussions d'un temps avec les moutons en liberté de toute plaine de Grande-Bretagne ou bien les noms de Willy et Rose, qui d'une seule envie, m'offrent la réparation de ma roue de vélo, une limonade, un gâteau et leur infinie générosité.



*J'ai été là où j'ai rêvé d'être. Face au Loch Shiel en Ecosse, autrement dit, le lac de Poudlard.*



La région des Highlands en Ecosse a été une de mes plus belles destinations. Des terres où seules les montagnes et les lochs sont tes compagnons.

Je n'oublie pas non plus les 2600 kilomètres avalés, les 27000 mètres de dénivelé grimés. Tous les campings, bivouacs, auberges de jeunesse, hôtels et surtout toutes ces personnes chez qui je suis passée. Toutes ces beautés de paysage, ces gens formidables.

J'ai été très admirative de la douceur, la bonté et la curiosité des anglais.es. De la générosité, la bienveillance et l'accueil des gallois.es. Et puis l'Ecosse, une terre de voyageur.se avec des gens heureux.

Un voyage en solitaire, un voyage culturel et également un voyage solidaire. Pour soutenir les familles dans leur solitude face à cette maladie peu connue, pour faire connaître la maladie au plus grand nombre, pour financer la recherche, pour créer des moments de joie, de soutien et d'amitié entre les familles. **Je suis heureuse de vous dire que 1347€ ont été récoltés durant ce voyage pour l'Association française du Syndrome de Lowe.** Ma reconnaissance est grande. Bravo à tous.tes !

J'ai aimé pouvoir pédaler des heures, grimper des hauteurs, pleurer sous la pluie, être face à l'infini. Avoir mal aux jambes, tomber dans les pommes, être trempée de sueur, poursuivre le bonheur. Ne pas dormir, dans les côtes souffrir, être au milieu de rien, manger de la semoule du soir au matin. En fait, être en bonne santé, pouvoir faire ce que j'ai envie, avancer dans mon voyage comme j'ai pu facilement avancer dans la vie. Relativiser.

Les rencontres forgent, les déboires fauchent, les horizons réconfortent. Le tout mène une aventure initiatique.

À tous les garçons, j'espère avoir été aussi forte que vous. À toutes les familles, j'espère vous avoir fait sourire.

À tous.tes ! Voyagez, rencontrez, soyez heureux.ses de vivre. Simplement.

Faustine ORVEILLON



Bivouac sur les plaines de Rannoch Moor, avec le calme et les tiques.